MAGAZINE ANNUEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MOUTHE

nº31

La Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs: Une création en plusieurs étapes..

Le Syndicat Intercommunal à vocation multiple (SIVOM) des Hauts du Doubs

Les investissements réalisés par la commune sur l'exercice 2017

Fleurissement du village Nouveau à mouthe!

la réflexologie Agenda

Woka Loisirs poursuit l'exploitation du domaine skiable de Mouthe

Saison de ski **Tarifs de Woka Loisirs**

Tranjurassienne: un grand merci à nos bénévoles! L'exposition Les

Collectionneurs du Mont d'Or : un joli témoignage à Henri Cordier! 10 Mouth'Anim:

10 ans d'animation! 11 Un contact utile à la généalogie

Pourquoi pas un Système d'Échange Local à Mouthe? 11

du service à la personne sur le département

Mouthy pratique

Les Canadiens et les Américains à Mouthe 13

16

L'ADMR: premier réseau

L'année 2017 a été marquée par un certain nombre d'événements qui ont modifié l'environnement de notre commune. Il s'agit en effet de la fusion des deux communautés de communes des Hauts du Doubs et de Mont d'Or deux Lacs qui, ensemble, ont constitué la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs. Comme ce nouvel établissement de coopération intercommunale n'a pas intégré toutes les compétences qu'exerçait l'ex-CCHD, les biens immobiliers de celle-ci ont été remis aux communes dans lesquelles ils sont localisés et un syndicat intercommunal à vocation multiple (le SIVOM des Hauts du Doubs) a été créé pour en assurer la gestion.

C'est bien le paradoxe de la loi du 7 août 2015 qui avait pour objectif de constituer de grandes communautés de communes et de supprimer bon nombre de syndicats intercommunaux. Pour notre secteur géographique, nous sommes entrés dans une nouvelle communauté de communes mais nous avons dû créer un nouveau syndicat intercommunal!

S'agissant de Mouthe, après la réalisation de l'aménagement de la rue Cart Broumet en 2017, 2018 devrait voir se concrétiser l'acquisition du domaine des Bâties qui depuis plus d'une vingtaine d'années appartenait au Département. L'achat de cette propriété (242 hectares dont 162 ha de bois et 80 ha de pâturages) représente pour la commune un enjeu considérable car toutes les pistes de ski de fond, au départ de chez Liadet, traversent ce territoire. C'est par ailleurs un lieu de promenades estivales très intéressantes ; il constitue ainsi, au-delà de son intérêt économique, un atout important dans le potentiel touristique de la commune.

À ce titre, notre camping ne peut pas rester en l'état. Aussi, votre conseil municipal a fait réaliser une étude de faisabilité concernant sa rénovation et son équipement en habitats légers de loisirs (HLL). Cette étude va donc nous permettre de lancer un appel d'offres pour choisir un maître d'œuvre qui nous accompagnera dans la réalisation du projet.

L'année 2018, comme les précédentes, sera donc chargée en chantiers et événements nouveaux.

L'équipe du conseil municipal et moi-même vous présentons nos vœux les meilleurs et les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Daniel PERRIN

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS : UNE CRÉATION EN PLUSIEURS ÉTAPES...

1. Historique

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République (loi appelée communément NOTRé) stipule dans son article 33 que les établissements publics de coopération intercommunales doivent être dotés, en zone de montagne, d'une population supérieure à 5000 habitants.

En application de ces dispositions, le préfet du Doubs a créé, par arrêté du 28 octobre 2016 une nouvelle communauté de communauté de communes réunissant les communautés de communes de Mont d'Or Deux Lacs (CCLMHD) et des Hauts du Doubs (CCHD), conformément au schéma de coopération intercommunale qu'il avait établi auparavant.

Dans la mesure où les Hauts du Doubs exerçaient des compétences que les communes de Mont d'Or Deux Lacs ne souhaitaient pas intégrer dans un premier temps (constructions scolaires, chaufferie collective, immobilier industriel et touristique,...), le préfet du Doubs a pris un nouvel arrêté le 23 décembre 2016 limitant les compétences de la nouvelle communauté de communes à celles que mettait en œuvre Mont d'Or Deux Lacs et dans le même temps, a créé le SIVOM des Hauts du Doubs pour prendre en charges les compétences de la CCHD restées orphelines.

L'arrêté du préfet créant la nouvelle communauté de communes a été déféré par trois communes de l'ex CCMO2L ainsi que par cette dernière devant le tribunal administratif de Besançon et celui-ci, dans une audience de référé, a suspendu l'application de cet arrêté... Le ministère de l'Intérieur a fait appel de ce jugement devant le Conseil d'Etat qui, le 5 mai 2017, a cassé l'ordonnance de référé du tribunal administratif de Besançon.

La communauté de communes créée par arrêté du 23 décembre 2016 reprenait alors vie et son conseil communautaire tenait sa première réunion le 1er juin 2017.

2. Situation actuelle

Nous avons donc aujourd'hui deux structures intercommunales :

▶ La communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs (CCLMHD) qui rassemble 32 communes et qui est compétente notamment en matière de fonctionnement des écoles, de zones d'activités économiques (dont la zone du Brey), de la promotion touristique, de l'organisation du ski nordique, de la collecte et du traitement des déchets ménagers et de la collecte ainsi que du traitement des eaux usées (avec une restriction sur le secteur des Hauts du Doubs, sur les seuls collecteurs intercommunaux et les stations d'épuration).

à partir du 1^{er} janvier 2018, la CCLMHD, prendra en charge l'ensemble de la collecte des eaux usées comme c'est déjà le cas sur le secteur du Mont d'Or et des deux Lacs.

Le SIVOM des Hauts du Doubs qui réunit les 13 communes de l'ex CCHD et qui assure la gestion des compétences non intégrées à la CCLMHD. Il s'agit en particulier des constructions scolaires (actif et passif), de la chaufferie collective, de l'immobilier industriel dont la CCHD était propriétaire, des immeubles de la Gendarmerie et de l'ancien peloton de surveillance et d'intervention ainsi que des hôtels à Chaux Neuve et à la source du Doubs, du centre de vacances de Chapelle des bois...

La nouvelle communauté de communes est administrée par un conseil communautaire présidé par Jean-Marie Saillard. Celui-ci est composé de 49 membres au sein duquel a été désigné un bureau de 22 membres.

3. Les travaux actuels

En dehors de la réorganisation des équipes de personnels et de la gestion des affaires courantes, la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs (CCLMHD) a confié la réalisation d'une étude juridique et financière aux Cabinets Landot et Stratorial afin :

- d'une part, d'examiner de façon objective, les orientations à retenir pour faire évoluer à compter de 2018, les compétences de la nouvelle communauté de communes qui pourrait, par exemple, reprendre certaines compétences actuellement dévolues au Sivom des Hauts du Doubs;
- d'autre part, étudier les conditions dans lesquelles pourrait être réalisée l'harmonisation de la fiscalité sur le territoire des deux anciennes communautés de communes, la loi permettant d'étendre cette dernière opération sur une période de douze ans.

Souhaitons que la sagesse des délégués qui siègent au sein du conseil communautaire éclaire les choix qui seront faits, dans le seul souci du développement harmonieux de notre nouveau territoire et sans privilégier les appartenances aux anciennes communautés de communes.

D.P

À VOCATION MULTIPLE (SIVOM) DES HAUTS DU DOUBS

Le Syndicat intercommunal des Hauts du Doubs a été créé en même temps que la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs (CCLMHD), par arrêté préfectoral du 23 décembre 2016, pour assurer la gestion des biens immobiliers qui relevaient des compétences de l'ex CCHD et qui n'ont pas été intégrés dans la nouvelle communauté de communes.

Préalablement, la CCHD avait remis à chaque commune membre, la propriété des biens et équipements communautaires qui sont situés sur son territoire. Ainsi, la commune de Mouthe est devenue propriétaire de l'école du Bois Joli, de la gendarmerie, de l'ex PSIG, de la chaufferie collective, de l'hôtel de la source, des logements l'ex DDE etc...

Votre conseil municipal a aussitôt mis à disposition du SIVOM, tous ces biens qui avaient été construits ou acquis par l'ex CCHD et que l'ancienne communauté de communes de Mont d'Or Deux Lacs ne souhaitait pas intégrer dans les compétences de la nouvelle communauté de communes. Il faut dire aussi qu'une majorité des communes de l'ex CCHD n'avait pas désiré que ce patrimoine acquis ou construit par la CCHD au cours des années passées, soit directement transmis dans celui de la CCLMHD. Le Syndicat est administré par un conseil syndical composé de quinze membres au sein duquel siège un représentant de chaque commune membre, Mouthe y étant représenté par trois membres issus du conseil municipal. Ce SIVOM fonctionne grâce aux contributions appelées auprès de chaque commune (Mouthe lui a versé en 2017

une contribution de plus de 31 620 €) ainsi que grâce aux recettes encaissées en provenance des loyers issus du patrimoine bâti. Sa situation financière est toutefois cette année relativement critique car il a été privé du produit des recettes fiscales que la CCHD avait voté en 2017 pour faire fonctionner l'ensemble de ces équipements et qui ont été intégrés dans le budget de la CCLMHD.

L'étude juridique et financière engagée par la CCLMHD a déjà mis en évidence cette situation paradoxale où la nouvelle communauté de commune dispose de ressources fiscales qui étaient destinées à l'exercice de compétences qu'elle n'exerce pas et qui sont prises en charge par le SIVOM.

La tâche de vos représentants au sein du conseil communautaire de la CCLMHD et celle des représentants des autres communes de l'ex CCHD sera de convaincre la nouvelle communauté de communes de restituer ces recettes fiscales indues au SIVOM, à condition qu'existent les voies légales de le faire.

Pour faciliter cette opération, le conseil municipal de Mouthe a accepté de modifier les statuts du SIVOM afin de lui permettre de prélever directement des recettes fiscales, en substitution de tout ou partie des contributions des communes, cette modification statutaire étant une condition nécessaire pour recevoir des fonds de concours en provenance de communes ou de communautés de communes.

D.P



LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR LA COMMUNE SUR L'EXERCICE 2017

1. Voirie

Dans ce domaine, l'année 2017 a été marquée par la réalisation de l'aménagement de la rue Cart Broumet qui avait déjà été engagée l'an dernier avec les travaux d'enfouissement des lignes électriques. Le budget total consacré à cette opération s'élève à la somme de 586 134 € TTC en cumulant les travaux effectués par le SYDED (enfouissement des lignes et éclairage public), l'entreprise Colas (voirie), l'entreprise Colombo (bouclage d'eau potable) ainsi que les honoraires du maître d'œuvre. Ces travaux, qui ont fait l'objet d'une subvention de 90 000 € (DETR) sont pratiquement achevés ; il ne reste que la main courante à poser le long du stade ainsi que les éclairages au-dessus de la salle polyvalente.

En dehors de ce chantier important, la voirie du lotissement « Le Corçon 3 » a été terminée pour un montant de 74 175.60 € HT.

2. Viabilisation de trois parcelles rendues constructibles

Quatre parcelles constructibles ont été viabilisées par la commune (desserte en eau, assainissement et électricité) pour un coût total de 70 814 €. Trois d'entre elles sont vendues, la dernière étant sur le point de l'être.

3. Le projet d'aménagement du Camping



Projet d'aménagement du camping.

Depuis de nombreuses années la commune s'est préoccupée de l'aménagement du terrain de camping de la source du Doubs. Elle a donc confié une étude de faisabilité au cabinet PAILLARD Architecture. Cette étude d'un coût de 4000 € HT, qui est terminée, prévoit un aménagement

des places destinées aux camping-cars et caravanes, la construction de dix habitats légers de loisirs ainsi qu'un bâtiment d'accueil servant également au fonctionnement de la station de ski.

Sur la base de cette étude, il sera possible de lancer une offre pour le choix d'un maître d'œuvre puis ultérieurement pour la réalisation des travaux correspondants.

Par ailleurs, un changement a été opéré dans le mode de réception de la WIFI au camping pour un coût de 2049 € HT.

4. l'Hôtel de Ville

Le bâtiment de la mairie de Mouthe pose, comme tous les habitants le savent, des problèmes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a confié une étude de faisabilité au Cabinet PAILLARD Architecture en vue d'étudier les conditions d'implantation d'un ascenseur (coût : 3 780 € TTC).

Par ailleurs la mise en conformité de la sécurité de l'éclairage et incendie a été réalisée pour un montant de travaux de 21 676 \in TTC. Dans le même temps, celle du bâtiment de la cure a été effectuée pour un coût de 4 277 \in TTC.

5. Sécurité de la circulation

La vitesse des véhicules qui traversent Mouthe est souvent excessive et le conseil municipal s'est très souvent interrogé sur les dispositifs à mettre en place, Plusieurs dispositifs ont été discutés entre les feux rouges, les radars pédagogiques, les chicanes. C'est ainsi que des « coussins berlinois » ont été testés cette année et achetés pour 7 593 € TTC. Ils présentent l'inconvénient de devoir être enlevés durant toute la période hivernale.

6. Embellissement du village

Les travaux de fleurissement du village ont pris en 2017 une dimension nouvelle avec la création de massifs qui se sont ajoutés aux prairies fleuries. Le coût de cet ensemble s'est élevé à 7 539 € TTC. Le budget consacré aux fleurs a été de 3 826 € TTC mais la réussite de cet ensemble repose aussi sur la mobilisation des bénévoles qui doivent être remerciés pour leur engagement dans les opérations de plantation. Ainsi, la commune a été Lauréate au concours des villes et villages fleuris du DOUBS 2017.

Trois tables de pique-nique ont également été acquises par la municipalité pour 831 € TTC.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles pour le fleurissement du village cette année. La bonne humeur était au rendez-vous et le soleil également. Notre village a été visité par le comité départemental des Villes et Villages fleuris et nous avons reçu de leur part un nouvel encouragement à poursuivre nos efforts pour l'année prochaine.

Nous profitons de cette occasion afin de vous confirmer que le fleurissement 2017 aura lieu le samedi 26 mai 2018 à partir de 9 h. Le rendez-vous est fixé au hangar municipal (rue Beaupaquier). La commission Fleurissement du conseil municipal se réunira le mardi 30 janvier à 18h à la Mairie. Nous invitons chaleureusement les bénévoles ou toutes les personnes intéressées à se joindre à nous. Nous évoquerons la continuité de l'embellissement du village (choix des fleurs, créations des nouveaux massifs...). Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie et n'hésitez pas à nous rejoindre également sur la page Facebook de la Mairie de Mouthe.



Commune de Mouthe - Officiel



@MairiedeMouthe









RÉFLEXOLOGIE : LE BIEN-ÊTRE À VOS PIEDS

La réflexologie est née il y a 5000 ans dans d'anciennes civilisations (Chine, Inde). C'est une technique d'acupression sur des zones réflexes du pied. Chaque organe du corps ou fonction psychologique correspond en effet à un point précis du pied.

« Elle est une aide précieuse au bien-être » explique Sabrina Poulain qui a ouvert son cabinet – Aux pieds de l'être – à Mouthe après l'obtention de son diplôme, en janvier 2016. Aide soignante de profession, elle s'est formée en Suisse à cette médecine douce. « Cette thérapie élimine les tensions et soulage de nombreuses affections courantes. Elle agit sur la cause des déséquilibres de notre corps, fonctionnels et psychosomatiques. »

Méthode miracle ? « Il faut se garder des caricatures. Cette discipline est extrêmement sérieuse, sans danger et destinée à tous (hormis quelques très rares contre-indications). Néanmoins, elle ne remplace ni un suivi, ni un traitement médical. « Les médecines douces sont encore trop méconnues. Elles sont pourtant sources naturelles de bienfaits immédiats…et, à bien y réfléchir, d'économies pour le système de santé ».



Renseignements Aux pieds de l'être 3 bis, rue de la Varée à Mouthe Tél. 06 47 60 80 48

AGENDA

L'Association de Parents d'Élèves Les Jolis Bois -École Publique « Le Bois Joli »

L'Association de Parents d'Élèves Les Jolis Bois - École Publique «Le Bois Joli» - Mouthe dispose d'un site internet où vous pourrez trouver toutes les informations et actions prévues pour 2018.

www.lesjolisbois.wixsite.com/apemouthe

SAMEDI 03 FÉVRIER 20H30

Spectacle

Les Baladins de la Combe Noire

Théâtre: Wifi or not Wifi

Résumé de la pièce :

Prenez un petit café de campagne situé dans une zone blanche : Le Bar de La Connexion. Ajoutez y une patronne au caractère bien trempé et de surcroît très économe qui mène son époux à la baguette, ajoutez y encore quelques habitués qui ont fait de ce lieu leur quartier général pour envoyer et recevoir leurs mails. Saupoudrez de deux arrivées surprises : une bourgeoise coincée venue toucher son héritage et d'une jeune fille cherchant le grand amour. Mélangez le tout et vous obtiendrez une comédie où l'on va de surprises en surprises. Qui a dit qu'il ne se passait jamais rien à la campagne?

LES 10 ET 11 FÉVRIER

la Transjurassienne 2018

LE SAMEDI 13 JANVIER

Xtrême Trail Blanc de Mouthe

Organisé par la séction course à pied de l'AS Mouthe

Horaire de premier départ : 17 h 30

Distance exacte: 9/17 km



WOKA LOISIRS POURSUIT L'EXPLOITATION DU DOMAINE SKIABLE DE MOUTHE

À la suite du dépôt de bilan de la société de développement de la Source du Doubs (SDD), le 2 novembre 2016, le conseil municipal de Mouthe avait confié la gestion des téléskis pour l'hiver 2016-2017 à Woka Loisirs, dans le cadre d'une délégation provisoire de service public. Celleci avait été rendue possible en raison de l'urgence à organiser le fonctionnement de la station avant l'hiver dernier.

Il a donc fallu procéder, en 2017, à un appel d'offre pour choisir un nouveau délégataire. Le conseil municipal a donc décidé le 16 mai dernier de lancer la procédure de consultation des entreprises aptes à remplir ce rôle. Deux offres ont été déposées avant le délai imparti soit le 29 juin 2017. Les candidats ont été entendus le 11 juillet et le choix du délégataire est intervenu le 12 septembre 2017.

Woka Loisirs a donc été retenu comme délégataire du service des remontées mécaniques de Mouthe pour une durée de deux ans, reconductible une année supplémentaire.

En effet, dans le même temps, le conseil municipal a estimé nécessaire de restructurer le camping et de le doter en deux tranches successives de 5 Habitats légers de loisirs susceptibles d'accueillir en même temps, et au total, 36 personnes, s'ajoutant aux 22 places pour caravanes ou camping-cars et aux emplacements de tentes traditionnels...

Au terme de cette restructuration, un nouvel appel d'offre pourra donc être organisé pour gérer à la fois les remontées mécaniques et le camping rénové, avec l'espoir d'un équilibre financier mieux assuré grâce à l'exploitation conjointe de ces deux équipements.

SAISON DE SKI

La Commune de Mouthe prendra à sa charge, une partie des forfaits « saison ski alpin enfant » des enfants dont un des parents (père ou mère) est domicilié à Mouthe, à l'année (résidence secondaire exclue):

- la totalité du prix du forfait pour les enfants de 6 ans et moins, soit pour les enfants nés à partir de 2011 inclus :
- la moitié du prix du forfait pour les enfants nés entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2010. Aucune participation ne sera faite sur le forfait saison adulte et famille, et si les enfants bénéficient d'une prise en charge par la commune, le forfait famille ne sera pas délivré par Woka Loisirs. Pour chaque bénéficiaire, une demande devra, comme les années précédentes, être déposée par le père ou la mère de l'enfant avant le 15 janvier 2018 au secrétariat de la mairie de Mouthe sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile, puis récupérée après signature du Maire ou d'un Adjoint par délégation afin de le communiquer au gestionnaire lors de l'achat du forfait.



TARIFS de **WOKA LOISIRS**

Station Woka Loisirs de la Source du Doubs **25240 MOUTHE 4** 03 81 69 22 64

mouthe-wokaloisirs.fr



Famille = 3 membres parents/enfants couverts par livret de famille

Adulte = 18 ans et +

Eliani de 18 dris	BASSE saison	HAUTE saison
Forfait JOURNÉE / 3H	Hors Vacances Scolaires	Période de Vacances Scolaires zones A,B,C
Journée ADULTE	16 €	18€
Journée ENFANT	14 €	16€
Journée FAMILLE NOUVEAU p	oar personne 14€	16€
Forfait 3H ADULTE	12€	14€
Forfait 3H ENFANT	10€	12€
Forfait 30 Remontées		50 €
Une Remontée Grand Té	léski	3€

Forfalt SAISON

Saison ADULTE		210€
Saison ENFANT		130 €
Saison FAMILLE	NOUVEAU par personne	130 €

Forfait SEMAINE

Semaine ADULTE	82 €	100€
Semaine ENFANT	72 €	85 €
Semaine FAMILLE NOUVEAU par personne	72 €	85 €

Forfall Téléski BABY

3 remontées comprises Grand Téleski	10€
Sans accès Grand Téléski	7€

Offre Spéciale













-10% sur votre note au Chalet

Offre valable sous présentation des tickets de caisse Réservation uniquement par téléphone | 09 67 37 50 37

2 Téléskis, Téléski Baby

SKI ALPIN Parabolique, Freestyle, Snowblade, Crossmax Chaussures et Bâtons compris

	1/2 Journée*	Journée
Ensemble Adulte	12€	14€
Ensemble Jeune		11€
CASQUE	2€	3€
Paire de CHAUSSURES ALPIN	6€	8€
Paire de CHAUSSURES ALPIN	4€	6€
Paire de SKIS ALPIN Adulte	7€	9€ :
Paire de SKIS ALPIN Enfant	6€	8€
Paire de BÂTONS	Adulte, Enfant	3€
Bris de Casse minimum		15€

Location à la semaine possible, se renseigner à l'accueil



Ecole de Ski Français Renseignements: 06 08 22 67 66

TRANJURASSIENNE : UN GRAND MERCI À NOS BÉNÉVOLES !

Après l'annulation de la Tranjurassienne 2016, où seuls avaient pu participer l'équipe des bénévoles réalisant le montage des médailles et l'ensemble des responsables de postes m'accompagnant pour les préparatifs, l'édition 2017 n'a pu avoir lieu que sur un parcours de repli entre Bois d'Amont et Prémanon toujours par manque d'enneigement.

Pour cette dernière édition une grosse participation des bénévoles de Mouthe, Petite Chaux et Chaux Neuve (64 au total) s'est jointe à l'équipe de Prémanon pendant les 4 journées, utilisant le transport en car pour le weekend et un mini bus pour le vendredi et le lundi. Je profite de cet article pour transmettre les sincères remerciements des responsables de Prémanon pour l'aide apportée par l'équipe du Val de Mouthe pour mener à bien ces 2 belles journées d'arrivée.

Nous espérons que l'hiver 2018 sera plus propice à ce que la Tranjurassienne retrouve son arrivée à Mouthe et nous réunisse à nouveau. Je donne donc rendez-vous à tous les anciens et nouveaux bénévoles pour les week-end des 10 et 11 février 2018 ainsi que pour les journées de préparations.

Bonnes fêtes de fin d'années et à bientôt.

Michel BIGOT

Les Associations de Mouthe

LES GAIS MONTAGNARDS SOUS LA BAGUETTE DE MR COUTANSON!

2017 a encore été une année très riche pour la Batterie Fanfare les Gais Montagnards. Rappelons par exemple l'obtention au mois de mai à Arbois d'un 1er prix avec félicitations du jury pour le groupe percussions et du trophée régional de la meilleure note de la journée.

Nous sommes bien sûr habitués à voir nos Gais Montagnards animer les cérémonies officielles ou encore proposer divers rendez-vous de concerts tout au long de l'année. On sait peut-être moins qu'en 35 ans d'affiliation à la fédération, la Batterie Fanfare a déjà remporté près de 50 coupes!

Preuve, s'il en était encore besoin, de ce dynamisme et de cette volonté de toujours progresser, les Gais Montagnards ont accueilli, du 17 au 19 novembre derniers, Monsieur Guy Coutanson pour un stage de perfectionnement musical.

C'était un évènement à souligner, Guy Coutanson étant l'actuel Président National de la Confédération Française des Batteries-Fanfares. Il a également été pendant 20 ans le Tambour Major de la Batterie-Fanfare de la Police Nationale.

Rendez-vous aux prochains concerts!





L'EXPOSITION LES COLLECTIONNEURS DU MONT D'OR : UN JOLI TÉMOIGNAGE À HENRI CORDIER!

Créé en 1994, le club des collectionneurs du Mont d'Or propose de connaître ou redécouvrir toutes les facettes du patrimoine par le biais de cartes postales et documents anciens. La richesse des collections permet la réalisation de magnifiques fascicules sur les villages du canton mais aussi l'organisation ponctuelle d'expositions.

C'est ainsi que du 1er au 5 novembre, les habitants de Mouthe et des environs ont pu se replonger dans un passionnant passé à l'occasion de la remarquable exposition qui leur était offerte.

Plus d'un millier de documents étaient dévoilés, abordant de multiples thèmes : la vie quotidienne, les alpages, l'évolution des métiers et des commerces, le bâti mais aussi…les photos de classes ou les livrets militaires. Enfant du val de Mouthe ou néo-Meuthiard, chacun pouvait trouver, dans ces instants de vie capturés en images, un sujet de curiosité ou d'émotion.

Le club a aussi tenu, par cette manifestation, à rendre hommage à l'œuvre considérable d'Henri Cordier, instituteur de 1881 à 1912 au village, qui a laissé de précieux témoignages écrits, artistiques ou photographiques et dont les travaux méritent d'être mieux connus.

Arsène Letoublon précise : « Nous avions tellement de documents qu'il a fallu faire entre nous un long travail collectif de tri parmi cette véritable mine d'or. ». L'organisation d'une telle exposition a en effet nécessité près de deux ans de préparation.

L'exposition achevée, le travail n'était pas fini pour autant. Il a fallu près d'un mois pour archiver et reclasser tous ces documents sous un plastique spécial qui permet la conservation et la sauvegarde, à l'intention des futures générations, de cet exceptionnel patrimoine de témoignages.

Alors, si vous souhaitez mieux connaître les projets du club des collectionneurs ou le rejoindre ou encore si vous désirez faire l'acquisition de fascicules encore disponibles, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de son président.

Tél.: 03 81 89 40 82 / Email: christian.guyon5@orange.fr





Mouthe sous la neige (70's)





Exposition Collectionneurs

MOUTH'ANIM: 10 ANS D'ANIMATION!

Cela fait maintenant 10 ans que l'association Mouth'anim propose des événements festifs aux habitants de Mouthe et alentours.

Tout a commencé lors d'un mariage dont une petite équipe de copains avait pris en charge l'animation. C'était tellement réussi que les familles des mariés leur ont suggéré de créer une troupe d'animation. L'idée a titillé les imaginations et les énergies et Martine Letoublon a donné le top départ de l'association. Le pari était osé car des tentatives de comités avaient été lancées auparavant sans pouvoir perdurer.

Depuis, les bénévoles n'ont pas cessé d'innover pour aboutir à un programme annuel bien établi, constitué de rendez-vous récurrents, au succès jamais démenti : marché de Noël, réveillon de la St Sylvestre, fondue géante, journée de rando, spectacles caritatifs.

Fêter les 10 ans, c'est aussi « revenir sur 10 ans d'émotions et d'amitié » précise Martine.

« Il y a quelques années, le décès de "Mimi" Michel-Noël, l'une de nos animatrices, nous a tous sensibilisés à la cause de la maladie et du cancer. C'est ainsi que nous avons entamé une collaboration avec l'association Semons l'Espoir à qui nous reversons chaque année sous forme d'un don l'intégralité du bénéfice d'une manifestation caritative. Nous avons ainsi participé au financement de la Maison des Parents. C'est du concret, on sait pourquoi on s'engage »

La recette pour durer est simple : «Les décisions sont collectives, chacun a un rôle important et les 15 membres de Mouth'anim ont tissé des liens qui dépassent le simple cadre associatif. Certains sont de l'aventure depuis la création de l'association. Je suis très fière de mon équipe ».

Il n'y a donc pas de lassitude, « même si on constate comme partout qu'il faut déployer parfois beaucoup d'énergie pour mobiliser autour de nos projets. Une association vit de l'engagement de ses bénévoles mais il faut un échange, se sentir portés par ceux à qui on offre des animations »

Nuldoutequ'en 2018, Mouth'anim saura encorenous proposer des rendez-vous imaginatifs et fédérateurs.

UN CONTACT UTILE SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ À LA GÉNÉALOGIE

Bon nombre de personnes hésitent sur les démarches d'une généalogie. Le but du Centre d'Entraide généalogique de Franche-Comté (C.E.G.F.C.), association composée de bénévoles, est d'apporter une aide à ces personnes souhaitant débuter une généalogie ou à celles qui désirent la compléter.

Notre base de données est riche de 3 200 000 actes en Franche Comté et des bénévoles continuent de l'alimenter régulièrement. Toutes les personnes peuvent venir nous rencontrer chaque 1^{er} samedi du mois au 1^{er} étage des Casernes Marguet se situant au n° 4 de la Place Jules Pagnier à Pontarlier.

Contact: 06 74 29 50 28

Mail:cegfc.pontarlier@laposte.net

C.E.G.F.C. - Section de Pontarlier 4 Place Jules Pagnier

25300 Pontarlier

www.cegfc.net/www/admin/index_pontarlier.htm

POURQUOI PAS UN SYSTÈME D'ECHANGE LOCAL À MOUTHE?

Qui peut, aujourd'hui, affirmer ne jamais, un jour ou l'autre, avoir besoin des autres pour un service, ciblé, ponctuel et non répétitif? Entre amis et entre voisins cela se fait, mais pas toujours et pas pour tout le monde. Le S.E.L ou Système d'Échange Local permet de répondre à des demandes que le tissu marchand ou social n'organise pas.

Le principe : vous avez besoin d'un service, d'un savoir, d'un savoir-faire, d'un coup de main ; quelqu'un dans le secteur peut vous aider. À votre tour mettez vos compétences (intellectuelles, manuelles, des savoirs, des savoir-faire...) à disposition des autres.

Si vous êtes séduit par cette idée, qui brasse solidarité, fraternité, convivialité, je vous propose de me contacter, sans aucun engagement, pour d'amples renseignements et pourquoi pas pour une possible création d'un S.E.L sur le coin (il y en a 300 en France, un à Pontarlier).

Nous sommes déjà 4 personnes qui vous attendons pour une première réflexion.

Ce projet vous tente!

N'hésitez à contacter Jean Luc LECLERC 14 rue de Beaupaquier - 25 240 Mouthe

Tél: 03 81 69 24 89

L'ADMR : PREMIER RÉSEAU DU SERVICE À LA PERSONNE SUR LE DÉPARTEMENT



Créé en 1947, il fonctionne grâce aux compétences du personnel salarié et au dévouement des bénévoles. Deux éléments majeurs caractérisent le service offert par l'ADMR de Mouthe : la proximité et l'implication au quotidien de l'équipe bénévoles / salariées

L'association a pour mission d'apporter son aide à tous les habitants de notre territoire, quels que soient leur âge et leurs pathologies, par exemple :

- Pour s'occuper d'une personne âgée dans les tâches ménagères ou dans les gestes de la vie courante (repas, toilette, promenade, courses,...),dans le but de rester le plus longtemps à son domicile si elle le souhaite,
- · Afin d'aider une personne en situation de handicap,
- · Lors d'une difficulté familiale passagère nécessitant un coup de main spécifique ou une prise en charge d'enfants en bas âge,
- Pour livrer à domicile un repas confectionné localement, prêt à être réchauffé et qui tient compte des régimes spécifiques (sans sel, mixé...),
- · Pour soulager dans les tâches ménagères quelqu'un qui travaille ou pour assurer des gardes d'enfants à domicile,
- Pour sécuriser le domicile en installant un appareil de téléassistance qui permet l'intervention des secours en cas de chute ou de détresse, mais aussi pour rassurer les proches.

Tous ces services peuvent être assurés 7 jours sur 7 par un personnel qualifié et expérimenté bénéficiant de sessions de formation adaptées tout au long de leur carrière professionnelle.

Pour pouvoir assurer ce service face a une demande croissante afin qu'il reste de qualité, nous recherchons des salariés, motivés, discrètes, pour compléter l'équipe actuelle.

N'hésitez pas à venir nous voir pour vous renseigner.

La garantie d'une association autorisée par la Département

Bénéficiant des agréments délivrés par l'Etat et autorisée par le Conseil Départemental du Doubs, l'association peut intervenir auprès de tous les publics. Vous pouvez dans certains cas bénéficier d'aides financières ainsi que de réduction ou crédits d'impôts selon la réglementation en vigueur.

Une association militante

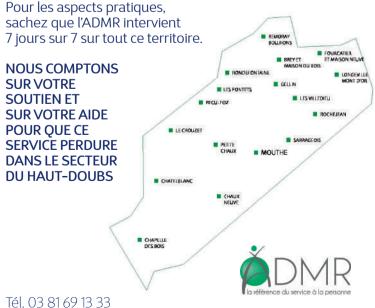
La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes : respect de la personne, esprit d'entraide, volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes. Toutes ces actions nécessitent de disposer d'une équipe de bénévoles prêts à consacrer un peu de temps pour mener à leur terme les démarches engagées. L'ADMR de Mouthe est à la recherche de bénévoles pour compléter l'équipe actuelle. Si vous avez du temps à consacrer aux autres, si l'entraide et le partage sont des notions qui vous animent, si vous souhaitez favoriser le maintien à domicile dans votre commune, venez nous rejoindre .

Une association qui créé du lien social

Des évènements sont organisés tout au long de l'année par notre équipe., Ces temps de convivialité sont des occasions pour rompre l'isolement, la solitude, pour se retrouver et tisser des liens entre voisins, bénévoles... et surtout pour du partage et du bon temps!

Des séances de QI GONG ont été mises en place en octobre, 9 bénéficiaires (de Fourcatier, Rochejean Gellin et Mouthe se retrouvent chaque jeudi dans notre nouveau local et 4 sur Chapelle autour d'une de nos salariées bénévoles, formée. Ces séances de bien être sont fortement appréciées et se terminent par un moment de partage dans la bonne humeur .Vous pouvez bien sûr venir nous rejoindre . Il suffit d'être bénéficiaire de l'ADMR .

L'association tient une permanence le lundi et le vendredi de 10h00 à 11h30 à la Maison des services ADMR située 8 Rue Cart Broumet à Mouthe



admrmouthe@fede25.admr.org

Histoire

LES CANADIENS ET LES AMÉRICAINS À MOUTHE

Qui connaît ou a entendu parler du chemin des Américains à Mouthe? En fait, très peu d'habitants. C'est un chemin qui monte dans la forêt domaniale du Noirmont.

La première question qui vient à l'esprit est de se demander « pourquoi des américains ? Que seraient-ils venus faire à Mouthe ? En 1944, la région a été libérée par la 1ère armée française ! André DEY , un ancien meuthiard aujourd'hui disparu, né en 1913 et doté d'une excellente mémoire se souvenait et précisait : « En fait, c'étaient des Canadiens et des Américains qui sont venus exploiter la forêt pendant la 1ère guerre mondiale ». Oui cela s'est passé en 1918, c'est une époque déjà lointaine, pratiquement oubliée de l'histoire du village.

Le bois : un produit stratégique pendant la guerre de 1914-1918

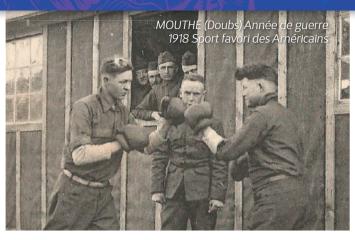
La guerre commencée en 1914 n'en finit plus, non seulement elle décime des bataillons entiers de soldats, mais elle crée un besoin considérable en approvisionnement d'acier, de charbon, de blé, de coton etc... et de bois. Le bois ouvragé sous toutes ses formes est un matériau stratégique pour l'armée, que ce soit au front ou pour assurer la logistique. Il est utilisé en particulier pour le soutènement des tranchées, la construction de baraquements, d'hôpitaux, d'entrepôts, de voies ferrées, pour la cuisson du pain et malheureusement la fabrication de cercueils.

La difficulté d'approvisionner en bois le pays

En août 1914, le personnel des Eaux et Forêts est appelé au combat et intègre la compagnie des chasseurs forestiers chargée alors d'appuyer le génie dans la gestion du bois. Mais la mobilisation a vidé l'administration de ses effectifs, les bûcherons, débardeurs, voituriers etc sont aussi au front. La gestion dépassée des forêts, en place depuis le XIVème siècle, et le matériel obsolète des scieries grèvent énormément la production de bois. En 1915, le gouvernement français crée des centres d'approvisionnement de bois, situés dans les forêts domaniales de l'état. Ils apportent une amélioration mais ne résolvent pas tous les problèmes.

L'importation massive de bois et la guerre à outrance

La France est alors obligée d'importer principalement des États-Unis tout ce qui lui manque, surtout d'énormes quantités de bois transportées par bateaux qui traversent l'Atlantique. L'Allemagne décide alors la guerre à outrance, les bateaux américains sont torpillés par ses sous-marins compromettant gravement le ravitaillement français et anglais.



Création du corps forestier Canadien

En été 1916, las de voir ses approvisionnements de bois coulés en mer, le gouvernement britannique constitue le corps forestier canadien. Il est composé de bûcherons expérimentés et d'officiers venus du Canada qui sont formés à la discipline militaire en Angleterre. Ils exploitent alors le bois des forêts du Royaume-Uni et celles situées dans le nord de notre pays. La France, quelques mois plus tard demande l'appui de ce corps forestier. C'est ainsi qu'à partir de septembre 1916, plus de 12 000 hommes investissent les forêts des Landes, du Sud Ouest, de Normandie, de la Loire, des Vosges et du Jura. Mais leur mise en place s'avère difficile.

L'entrée en guerre des États-Unis

Très isolationnistes, les Etats Unis se sont déclarés neutres dans ce conflit. Néanmoins après une longue crise économique les exportations ont ramené la prospérité dans le pays se chiffrant à plus d'un milliard de dollars de l'époque avec la France. La disparition de nombreux convois maritimes compromet l'approvisionnement vital en Europe et inquiète le gouvernement américain. Il ne faut pas que la France perde la guerre. Les États Unis sont devenus puissants, l'industrie tourne à plein régime. Une telle situation plongerait inévitablement le pays dans une crise financière d'autant plus qu'ils ont prêté 2 milliards de dollars aux deux pays alliés et de ce fait cette dette ne serait jamais remboursée. La disparition de 3 navires coulés par l'Allemagne sert de prétexte au président WILSON pour faire intervenir son pays dans le conflit. Il proclame alors « les Américains ne peuvent être pacifistes, la France est le pays des droits de l'homme et ceux-ci sont menacés et avec eux la démocratie ». L'Amérique doit donner son sang pour les principes qui l'on fait naître, souvenons nous d'un certain LA FAYETTE, venu défendre les nouveaux états d'Amérique ». Il réussit à retourner l'opinion publique et à convaincre le congrès. La guerre est déclarée le 6 avril 1917.

Arrivée et installation des américains en France

Aussitôt les américains mettent en place une organisation équivalente au corps forestier canadien. Ils forment alors le 10° et le 20° régiment du génie forestier américain. Ces troupes d'environ 30 000 hommes sont formées et spécialisées aux états-Unis. Disposant de leurs propres équipements, de moyens modernes représentant une avancée et un progrès technologique formidables, ils rejoignent les bûcherons canadiens dans les centres

d'approvisionnement précédemment crées pour produire le bois d'oeuvre nécessaire aux forces alliées. C'est le 9° bataillon du 20° régiment forestier dont le commandement est à Besançon qui s'établit dans notre région, installant des camps d'exploitation de bois dans la forêt de la Joux, à Levier, Villers sous Chalamont, Labergement Ste Marie, Mouthe et des dépôts de stockage à Andelot, Besançon et Pontarlier. Ils installeront un hôpital à Champagnole.

Arrivée et Installation des Canadiens et des Américains à Mouthe

Nous ne connaissons pas à ce jour la date précise de leur arrivée à Mouthe, il semble toutefois qu'elle coïncide avec celle de Labergement-Ste-Marie. Jean GAMELON, un ancien garde forestier en retraite également décédé, passionné de ce moment d'histoire dans notre région avait retrouvé les écrits des gardes forestiers de Mouthe indiquant que l'exploitation de la forêt a débuté en avril 1918. C'est d'abord une équipe de construction venue du camp de la Joux qui monte et édifie les premiers baraquements. Elle sera rejointe par des bûcherons du corps forestier canadien et des américains du 9e bataillon du génie forestier. Ils construisent divers bâtiments le long de la rue de la Varée et de la ligne du tacot. L'endroit n'est pas choisi au hasard, la proximité immédiate de la gare et du chemin de fer favorisent l'expédition du bois. Le voisinage du village permettant le raccordement en électricité et en eau potable, la présence à deux pas du Doubs pour approvisionner les machines à vapeur sont des raisons déterminantes dans le choix d'implantation du camp. Ils édifient un casernement à droite en sortant du village là où est implantée aujourd'hui la scierie LONGCHAMPT. Les bâtiments sans fondation sont rudimentaires mais néanmoins bien aménagés. On y trouve, les dortoirs, le réfectoire, la cuisine et les réserves, le four à pain, le foyer permettant aux hommes en repos de se distraire. Un terrain de sport complète les équipements pour la pratique de la boxe, du base ball etc... Ces hommes vivent en totale et parfaite autonomie dans une discipline quasi-militaire, encadrés par des officiers et une brigade de surveillants contrôlant leurs déplacements et leurs comportements entre la forêt, le village et le camp. Ils travaillent les 6 jours de la semaine, le dimanche étant réservé au repos et à la détente. La consommation d'alcool dans le camp est interdite mais aussi dans les cafés du village dont l'accès est réglementé. En cas de non respect de ces règles, l'établissement pouvait être puni d'une amende ou fermé de un à plusieurs mois. La nourriture est essentiellement composée de conserves, chocolat, bonbons et chewing-gum directement importés des Etats-Unis. Ils se méfient beaucoup de l'hygiène des Français et de leur nourriture comme en 1944 et encore aujourd'hui! Le

MOUTHE (Doube) — Année de guerre 1818 — Vue générale et Usine Américaine

bureau de commandement est installé dans la maison GUY, située rue de la varée là où se situe la pizzéria aujourd'hui tenue par Christophe BENOIT. À Mouthe, comme partout en France un bon climat d'entente semble régner entre les nouveaux venus et la population du village.

L'exploitation des deux forêts domaniales à Mouthe

Les deux sites retenus sont alors repris par les bûcherons canadiens sous le contrôle des gardes forestiers de Mouthe



non mobilisés. Le premier se situe dans la forêt domaniale du Noirmont, sur la gauche en partant en Suisse, juste avant chez Liadet. A l'époque, la route actuelle n'existait pas et d'après Arsène

LETOUBLON, il y avait plusieurs chemins conduisant en Suisse, passant souvent à proximité des fermes d'alpages. Le second site est implanté dans la forêt du Risol audessus des fermes des Mauves. Cet endroit éloigné de leur camp les oblige à construire un baraquement les hébergeant à la semaine. On peut se demander pourquoi ils sont allés exploiter ces massifs plus difficiles d'accès que la forêt de la Joux ? Mais ils recherchaient de très beaux arbres centenaires, aux veines serrées, notamment pour l'aviation alors en pleine expansion. Leur première tâche est d'améliorer et de construire des voies d'accès plus pratiques et plus nombreuses que celles qui existent. Ils abattent alors les épicéas sans trop se soucier de la bonne gestion forestière française. Équipés de passe partout à dentures américaines, de haches à deux tranchants, ils scient les troncs à 80cm du sol, évitant ainsi de se baisser et s'attaquent aux résineux centenaires. Chaque soir, les bûcherons rapportent ou font rapporter leurs outils à l'affûteur et les échangent contre d'autres bien aiguisés. L'autorité administrative est dépassée, les gardes forestiers ont bien du mal à se faire respecter. Leurs pratiques forestières choquent. André DEY, déjà cité, se souvenait que les habitants du village étaient consternés de voir la forêt saccagée, reprochaient aux bûcherons de gâcher du bois et de produire de la sciure. Ainsi selon Jean GAMELON, l'exploitation du Noirmont d'avril à novembre 1918 a prélevé 25 000m3 de résineux contre 2 480m3 en 1917 : soit 10 fois plus que l'application stricte du règlement institué en 1915. C'est une coupe de 5 000m3 de bois qui est réalisée dans le massif du Risol durant la même période. Jean GAMELON estime aussi que les déchets et la sciure représentent environ 11% de la production.

Transformation des grumes et leur expédition

Contrairement aux pratiques françaises, les grumes sont débitées avant d'être acheminées à l'aide de solides chevaux, de camions et sont stockées à côté de la scierie qu'ils construisent derrière l'actuelle station service ATAC. Très simple au début, elle est modifiée et agrandie au fil des mois. Surmontée de deux cheminées, elle est équipée de deux machines à vapeur : l'une actionnant une grande scie circulaire d'un mètre de diamètre débitant les grumes,

l'autre machine entraînant plusieurs petites scies toujours circulaires pour fabriquer notamment les planches. Claude LARESCHE précise qu'ils n'arrivaient pas à scier droit avec leur matériel, le bois français étant sans doute d'une nature différente des bois nord américains. Ces scies sont d'une modernité extraordinaire, d'un rendement bien supérieur à celles utilisées jusque là en France mais la largeur de la lame (1cm) avait l'inconvénient de produire aussi énormément de sciure. Celle-ci était utilisée en grande partie pour alimenter les machines à vapeur. La scierie édifiée sur un terrain très humide, le chemin d'accès est recouvert de caillebotis empêchant les véhicules de s'embourber. Un embranchement ferroviaire est alors aménagé depuis la gare, les bois sont chargés sur les wagons à l'aide d'une grue pivotante. Réquisitionnée, la Compagnie du Tramway de Pontarlier à Mouthe signe avec le corps américain un contrat pour transporter le bois soit à Labergement-Ste-Marie, soit à Pontarlier selon le choix des américains pour être ensuite acheminé à Andelot, Besançon, Is-sur-Tille. Les relations entre l'état major américain et le personnel du tacot sont souvent houleuses. Les premiers se plaignent du manque d'effectifs, que leurs trains ne sont pas assez prioritaires, du manque de coordination et du peu de performance du matériel roulant. Les autres leur reprochent de n'observer ni les horaires, ni la vitesse autorisée et de restituer le matériel prêté dans un état déplorable «ils ne tiennent aucun compte des remarques, faisant mine de ne pas comprendre et répondent fréquemment par des grossièretés ».

La cohabitation entre les Meuthiards et les hommes du nouveau monde

Ce sont deux mondes qui vivent l'un à côté de l'autre. À Mouthe, comme dans les autres communes françaises, les habitants sont un peu déconnectés de cette guerre interminable, lointaine, affectés devant l'hécatombe des soldats tués au front. Pourtant, malgré le peu d'échange, les Meuthiards sont curieux étonnés de voir ces hommes avec leurs larges chapeaux venus d'un autre continent, vivant et travaillant si différemment d'eux. Leur matériel, leurs techniques nouvelles fascinent autant que leur rapidité et leur efficacité. C'est un choc culturel. La fête de Dominium Day des Canadiens, les fêtes nationales françaises et américaines sont l'occasion de réunir les deux populations. Ainsi le Pontissalien (Journal de Pontarlier) relate dans son édition la fête de l'Indépendance Day célébrée à Mouthe le 4 juillet 1918 « les rues du village, pavoisées aux couleurs des deux pays où régnait une ambiance inaccoutumée avec la présence des populations environnantes. Durant toute la journée, le camp bien décoré fut ouvert au public accueilli de charmante et aimable façon. Après une cérémonie militaire qui se déroula à 11h, des jeux ont été organisés l'après midi dont les « assauts » de boxe. Enfin à la mairie, une réception et un vin d'honneur furent offerts aux officiers suivis d'un discours de Monsieur CART, le Maire du bourg soulignant que les descendants de WASHINGTON se sont portés au secours de la France de LA FAYETTE. Un brillant feu d'artifice conclut cette belle journée de fraternité ». André DEY se rappelait de sa visite du camp, de cette énorme scie circulaire, d'avoir mâché du chewing-gum et d'avoir assisté à un combat de catch.

L'armistice et leur départ

L'annonce de l'armistice a provoqué à Mouthe comme dans toute la France une joie de voir cette guerre se terminer. Ce fut une nouvelle fois l'occasion de fêter l'événement avec eux. Cette période coïncide avec la fin de l'exploitation de la forêt, prévue de toute façon avec l'arrivée de l'hiver.

Ils sont donc partis dans une indifférence générale, les habitants étant plus préoccupés par le retour de leur proches, et de faire le deuil de leurs disparus. Les nord américains quittèrent Mouthe, et la région en décembre 1918, pour s'installer à Ponteux les Forges dans les Landes jusqu'en mai 1919, très heureux certainement de rentrer ensuite chez eux. Ils laissèrent pratiquement tout sur place. Les bâtiments sont rachetés par l'état, puis adjugés au plus offrant. Ainsi à Mouthe, les bâtiments de la scierie sont démontés. Jules PASTEUR exploitant scieur à Sirop dans le Jura s'installe à la place du casernement et reconstruit une scierie alimentée aussi par une machine à vapeur. André CLEMENT se souvient que l'immeuble situé juste à côté, en bordure de la rue de la Varée a été construit pour loger les ouvriers grâce au surplus de bois laissé par les américains. Petite anecdote, d'après Bernard ROBBE de Labergement-Ste-Marie, c'est son grand père Julien VOEGTLIN ferblantiercouvreur au village qui a réalisé le toit si particulier s'inspirant des immeubles haussmaniens à Paris. À Mouthe, comme dans tous les autres sites en France, il ne reste pas grand chose de leur présence. Les forêts du Noirmont et du Risol ont inexorablement effacé les traces de leur passage mais l'abattage systématique des arbres centenaires a introduit à Mouthe comme dans les autres sites jurassiens, un rajeunissement des bois augmentant alors leur rentabilité. Dans le village un seul bâtiment subsiste, le centre de vacances EDF situé rue des Côtes. De construction plus robuste et réalisé par les canadiens, il devient le siège du syndicat d'électricité du Mont d'Or coté France puis à la nationalisation des compagnies d'électricité en 1946, celui du district EDF de Mouthe. A la suite du regroupement à Pontarlier du personnel dans les années 1965, il sera cédé au comité d'entreprise du personnel de Besançon.

La première guerre mondiale s'est invitée à Mouthe d'une drôle de manière en 1918. Les monuments au morts situés au centre du village et dans l'église nous rappellent la disparition de nos soldats tués dans d'effrayants et effroyables combats. Aux cimetières de Censeau, Champagnole et Supt, les tombes des canadiens décédés par accident, maladie, témoignent de leur engagement et de leur dévouement. Les américains décédés ont tous été rapatriés dans leur pays. Rappelons nous de ces hommes venus du nouveau monde dans un pays bien inconnu pour eux réaliser un formidable effort de guerre qui a certainement contribué à la victoire des alliés sur l'Allemagne. C'était il y a 100 ans à Mouthe...

Sources et documents : Eric BERTHET-TISSOT, Arsène LETOUBLON, Jean GAMELON, André DEY, Bernard RIGOLOT, Claude LARESCHE, Raymond BERTHET-TISSOT, André CLEMENT, Bernard ROBBE, archives départementales du Doubs, du Jura, des Landes. Racines de Labergement Ste-Marie, Service départemental des anciens combattants et victimes de guerre du Jura, Association Franche-Comté-Québec. Bulletin municipal de Levier, Us Army, archives de Pontarlier.



Mouthy pratique

Commune de Mouthe

Lundi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 Mardi et jeudi de 10h à 12h et de 16h à 17h30 Tél. 03 81 69 27 45 Fax: 03 81 69 13 13 Email: mairie.mouthe@wanadoo.fr

Site: www.mouthe.fr Déplacement à domicile sur demande pour les personnes ne pouvant accéder à l'étage.

Service passeports / cartes d'identité

ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi 13h30 à 17h30 Jeudi 8h00 12h00 - 13h30 à 17h30 Sur rendez-vous pour dépôt et enregistrement du dossier. Tél. 03 81 69 53 46 Site: www.mouthe.fr/carte-d-identite_fr.html (pièces à fournir et pré-demande en ligne)

Salle polyvalente

Tél. 03 81 69 27 45

Communauté de Communes des Lacs et Montagne du Haut Doubs (CCLMHD)

5 Rue de la Caserne 25370 Les Hôpitaux Vieux Tél 03 81 49 10 30 – www.cclmhd.fr Horaires : Du lundi au jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h

ADMR service à domicile

8 rue Cart Broumet Lundi et vendredi de 10 h 00 à 11 h 30 Tél. 03 81 69 13 33

Bibliothèque

3 Grande Rue Le mercredi de 17 h 00 à 19 h 00 Contact : Mme Thiébaud au 03 81 69 24 65

La Poste

Tél. 03 81 69 22 99 Horaires des levées: 15 h en semaine, 12 h le samedi

Déchetterie

En été : lundi de 11 h à 12 h mercredi de 17 h à 19 h jeudi de 15 h 30 à 16 h 30 samedi de 13 h 30 à 16 h 30 <u>En hiver :</u> lundi de 11 h à 12 h

mercredi de 17 h à 18 h samedi de 13 h 30 à 16 h 30 Les horaires sont modifiés avec le changement d'heure.

Centre périscolaire de loisirs Familles Rurales Le P'tit Tétras

3 Grande Rue - Tél. 03 81 69 19 87

Micro-crèches

« Histoire de Mômes »

68 Grande Rue - Tél. 03 81 89 70 95

Piscine (au chalet PEP)

Ouverture

pendant les vacances d'été :

lundi de 14h à 16h mardi de 18h30 à 20h00 mercredi de 14h à 16h

Ouverture hors vacances scolaires:

Mardi 18h30-20h Mercredi 14h-16h Jeudi 17h45-18h45 (réservé aux adultes) . Vendredi 18h30-20h Tél. 03 81 46 29 44

La Trésorerie de Mouthe

3 Grande Rue – 25240 Mouthe Tél: 03 81 69 22 71 Horaires : Lundi Mercredi et Vendredi 8h30-11h30 mardi et Jeudi 8h30-11h30 / 13h30-16h30

Pharmacie

Pharmacie de la Source 2 Grande Rue Tél. 03 81 69 21 23 Fax: 03 81 69 12 08

Opticien

La Lunetterie 8 Grande Rue Tél. 03 81 38 31 73

Hôpital local René Salins

9 rue Cart Broumet Tél. 03 81 69 22 81 Fax: 03 81 69 13 47

Centre de soins infirmiers

7 rue Cart Broumet Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 12h15 Mercredi et samedi de 8h15 à 9h15 et également sur RDV Tél. 03 81 69 12 86

SSIAD du pays de Mouthe

(Service d'aides-soignantes à domicile) 7 rue Cart Broumet Tél. 03 81 69 21 62 Fax : 03 81 69 20 76 ssiad-mouthe@wanadoo.fr Du lundi au vendredi sur RV

> En cas de difficulté, vous pouvez contacter la Mairie ou, s'il y a danger immédiat, les services d'urgence.

> POMPIERS: 18 // URGENCES: 112 **GENDARMERIE: 17 GARDES MÉDICALES: 3966**

Maison médicale de Mouthe

7 Rue Cart Broumet - 25240 Mouthe

Docteurs Guyon, Klaba Médecins : Tél. 03 81 69 86 10

Ostéopathe

Frédéric Teste Tél. 06 80 42 68 06

Ostéopathe

Rachel Bourgeois Tél. 06 74 10 59 <u>10</u>

Pédicure podologue

Mélanie Langel Tél. 03 81 38 46 70 - 06 76 48 15 02

Sage femme

Audrey Guidat Tél. 06 47 62 22 44

Orthophoniste

Françoise Nicolas Tél. 03 81 69 17 59

Dr Grenard

11 rue Cart Broumet Tél. 03 81 69 29 29

Dentistes

Docteurs Monnot François et Anne-Monique 34 rue de la Varée Tél. 03 81 69 21 77

Psychothérapie et sophrologie

Nicolas Devigne-Lafaye 6 rue du Stade Tél. 06 89 21 03 63 (sur RV)

Médecine traditionnelle chinoise

Stephan Devigne-Lafaye 6 rue du Stade Tél. 06 82 52 84 31 (sur RV)

Réflexologie plantaire

Sabrina Poulain 3 Bis rue de la Varée 25240 Mouthe Tél. 06 47 60 80 48

Masseurs-kinésithérapeutes

Matthias Forestier et Aurore Pellegrini 84 grande rue Tél. 03 81 39 74 58

Psychologue

Emmanuelle Agussol-Sylvestre 13 place de l'Église Tél. 03 81 38 15 48 (sur RV)

Osthéopathes animalier

Claire Guyon : 06 19 99 79 91 Lucie Forestier : 06 70 92 52 19

Taxi Georges 5

Pierre Clauzel Tél. 06 10 07 35 70